

Communiqué de presse

Le 13.10.2023

Les nouvelles solutions de l'Anap pour financer et accompagner la transition écologique :

Un nouvel appui national, des 1ères fiches opérationnelles et un événement inédit sur le financement, un outil bilan carbone et la formation des dirigeants

Réduire de 5% par an les émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2050 : l'objectif fixé par la feuille de route nationale est clair, les établissements de santé et médico-sociaux doivent maintenant accélérer leur transformation. L'Anap leur donne les moyens de répondre aux enjeux de l'urgence climatique.

« La transition écologique du secteur n'est plus une option, tout l'enjeu maintenant est de réussir ! Pour accélérer les projets de développement durable, nous lançons un nouvel appui terrain et j'invite les établissements à y candidater massivement. Il s'agit d'un dispositif éprouvé auprès de 400 établissements et évalué : 80% d'entre eux ont accéléré leur démarche RSE, gagné en transversalité et en efficacité grâce à l'appui de l'Anap. Nous publions aussi des conseils pratiques basés sur des exemples précis pour financer sa transition énergétique et améliorer sa situation économique » indique Stéphane Pardoux, directeur général de l'Anap.

Un nouvel appel à candidatures pour un appui terrain plébiscité

A compter d'aujourd'hui, les établissements sanitaires et médico-sociaux, publics et privés peuvent candidater au nouvel appui terrain développement durable de l'Anap. Ils seront accompagnés pendant 6 à 8 mois dans leur région, pour accélérer leur stratégie Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), avec un dispositif dédié : un suivi par des experts, des outils spécifiques et des sessions collectives de travail. Les objectifs de l'appui terrain : définir une feuille de route RSE adaptée à son établissement, bâtir et déployer un plan d'actions engageant.

>> Candidater à [l'appui terrain développement durable](#)

Des fiches opérationnelles et un événement pour financer la transition écologique

L'Anap publie une série de fiches avec des solutions de financement, destinées aux directeurs d'établissements, directeurs financiers et directeurs travaux. Deux premières fiches sont disponibles : elles présentent pour chaque solution technologique (panneaux solaires, certificats d'économie d'énergie, géothermie...) un modèle économique avec le retour sur investissement, une boîte à outils et des exemples de dispositifs de sobriété pour orienter les établissements vers les subventions pertinentes et méconnues.

Au 1^{er} trimestre 2024, un nouvel outil sera mis en ligne et permettra aux établissements de calculer automatiquement leur impact carbone.

L'Anap organisera également en juin 2024 un événement inédit dédié au financement de la transition écologique. Il réunira l'ensemble des parties prenantes : financeurs, industriels, centrales d'achats.

>> Découvrir les 1ères fiches « financer sa transition écologique » : [les certificats d'économie d'énergie](#) et [le photovoltaïque](#)

Former les dirigeants hospitaliers pour agir

Missionnée par le ministère de la Transformation et de la Fonction publique, l'Anap a débuté en juillet dernier la formation à la transition écologique des dirigeants de la fonction publique hospitalière (Directeur

général, PCME, Directeur des soins). Il s'agit de former les dirigeants de tous les GHT de France d'ici fin 2024, pour leur permettre d'engager un plan de développement durable global et partagé.

Les formations ont démarré cet été en région PACA et vont continuer dans les autres régions à compter de cet automne.

>> Les établissements peuvent s'inscrire directement auprès de l'équipe DD : perf_DD@anap.fr.

Les ressources de l'Anap sur le Développement durable

Une offre globale, accessible à tous les établissements sanitaires et médico-sociaux :

>> Télécharger les [61 productions « RSE »](#) et visionner les replays des webconférences : gestion de déchets, réduction de sa consommation d'eau et d'énergie, mobilité durable, RH et qualité de vie au travail, sobriété énergétique, projets immobiliers durables, impact des produits de santé ...et aussi une production 100% numérique demarche-rse.anap.fr

>> S'inspirer et partager ses initiatives avec la [plateforme nationale des bonnes pratiques](#)

>> Echanger et trouver des solutions avec d'autres professionnels de [la communauté de pratiques](#)

>> Rejoindre [le réseau d'experts](#)

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : Anap direction de la communication et de l'impact gwendoline.miguel@anap.fr 06 60 34 66 32